

Nous ne voulons pas condamner toute image et toute gravure. Nous aimons les beaux arts ; mais nous voudrions qu'ils remplissent le rôle que la Providence leur a assigné : charmer l'exil de l'homme sur la terre en élevant son cœur et son âme vers son créateur.

Comment réprimer les abus de la gravure ? Comment refouler le flot des images obscènes, des gravures lascives, des caricatures risquées ou " suggestives, " des chromos de toutes sortes, qui nous envahit et monte sans cesse de tous les côtés ? Parents chrétiens, amis de S. Antoine, c'est encore votre vigilance qui servira de digue à ce flot dévastateur.

Si vous bannissez de votre maison les copies des tableaux lascifs--qu'on doit reléguer dans les musées secrets ; si vous refusez impitoyablement la revue qui n'est pas pudique dans les gravures qu'elle donne, et le journal aux images brutales, où le crime se reproduit avec tous ses détails ; si vous jetez au feu toutes ces images à la Don Juan affichées sur les annonces ou les calendriers, tous ces portraits d'actrices, que les "magazines" représentent à moitié vêtues, dans des poses inconvenantes ; si vous n'exposez dans vos maisons--même dans le salon, réputé l'endroit païen où l'on ne peut même souffrir un crucifix--que des tableaux et des statues convenables, vous inculquerez à vos enfants la belle vertu de modestie, et malgré les dangereux spectacles que leurs yeux rencontreront hors de chez vous, vous pourrez espérer conserver leurs âmes chastes.

Vous ne seriez pas les premiers à prendre de semblables mesures, et les mondains auraient beau crier à la pruderie, vous resteriez en bonne compagnie. Voyez :

Les Egyptiens faisaient des lois contre les peintres de tableaux indécents ; Aristote conseillait à sa cité d'en faire autant ; S. Grégoire de Nysse qualifiait ces sortes de tableaux du nom de spectacles in-